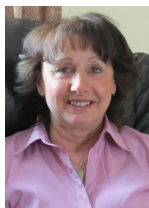




366, rue Sainte-Anne
 Yamachiche (Québec) G0X 3L0
 Tél. : 819 296-3795
 Téléc. : 819 296-3542
 Courriel : hoteldeville@yamachiche.ca
 Site Internet : www.yamachiche.ca



BULLETIN MUNICIPAL



Départ à la retraite

Après 27 années de bons et loyaux services, Mme Suzanne Corriveau, secrétaire-trésorière adjointe, a décidé de prendre un autre tournant de sa vie et de profiter pleinement de sa retraite.

La Municipalité d'Yamachiche lui souhaite une très belle retraite et savourer chacun des beaux moments que la vie lui apportera.



Responsable à la comptabilité

La Municipalité d'Yamachiche souhaite la bienvenue à la responsable à la comptabilité, Mme Diane Archambault.

Bienvenue dans notre équipe!

Rappel - Système automatisé de messagerie (SAM)

La Municipalité d'Yamachiche veut communiquer avec vous par un système automatisé de messagerie (SAM), visant à vous tenir informé lors de :

- mesures d'urgence;
- situations majeures comme par exemple, les avis d'ébullition.

Nous demandons votre collaboration afin que chacun de vous s'inscrive en remplissant le formulaire sur le lien ci-dessous pour recevoir les avis qu'émettra votre Municipalité soit par voie téléphonique, courriel ou SMS, selon votre demande.

Vous n'avez qu'à consulter le site Internet de la Municipalité d'Yamachiche et cliquer sur « **Pour vous inscrire au système automatisé de messages (SAM) de la Municipalité** » et remplir les champs d'information demandés.

Assurez-vous que les informations inscrites à votre dossier soient à jour. Pour toute modification, veuillez appeler au 819 296-3795.

Surveillance de la crue des eaux

Par mesures préventives et suite aux conditions climatiques actuelles, nous désirons rassurer la population en vous informant que les mesures d'urgence font une surveillance accrue concernant les niveaux d'eau des rivières.

Les citoyens seront avisés par le système d'appel automatisé de messagerie au besoin. Nous demandons donc aux gens des secteurs touchés de vous inscrire sur le système automatisé de messagerie SAM, si ce n'est pas déjà fait.

De plus, au cours des prochaines semaines, des travaux d'analyse de l'épaisseur du couvert de glace et de sa composition seront effectués afin d'évaluer les éventuelles problématiques pouvant survenir lors de la débâcle printanière.

Avis aux propriétaires de logements, maisons et chambres à louer

Nous désirons obtenir la coopération des propriétaires d'immeuble locatif sur le territoire de la municipalité d'Yamachiche afin de travailler en étroite collaboration pour établir une liste de logements vacants pour en informer les personnes qui se cherchent un appartement, une maison ou une chambre à louer. Cela serait à la fois bénéfique pour le citoyen ainsi que le propriétaire de l'immeuble locatif.

Vous devez vous rendre sur le site Internet de la Municipalité d'Yamachiche et remplir le formulaire portant le nom « Logement, maison ou chambre à louer ».

Si des renseignements supplémentaires vous sont nécessaires, vous pouvez communiquer avec nous au 819 296-3795.

Nettoyage de cours d'eau

La Municipalité a entrepris des travaux d'abattage d'arbres le long du cours d'eau de la Grande rivière Yamachiche, sur le terrain appartenant au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Par ces actions préventives, nous limitons le risque de retrouver certains arbres cassés à cette embouchure de cours d'eau.

La Municipalité d'Yamachiche s'adjoit avec la SPA Mauricie



Nous désirons informer nos citoyens que la Municipalité a signé une entente de services avec la SPA Mauricie afin que celle-ci prenne en charge l'application du règlement municipal sur la garde des animaux.

En retenant l'offre de services de la SPA Mauricie, la Municipalité s'est adjoit d'un partenaire expérimenté qui saura bien vous servir. Vous aurez accès à :

- Enregistrement des chats et des chiens;
- Un service 24 h pour les urgences;
- Traitement des plaintes par les inspecteurs de la SPA Mauricie;
- Un service de récupération d'animaux errants par le patrouilleur de la SPA Mauricie.

TRÈS IMPORTANT! La SPA Mauricie procédera, à compter du printemps prochain, à un recensement **des chats et des chiens** sur notre territoire. Vous devez attendre qu'un représentant de la SPA Mauricie passe à votre domicile pour enregistrer votre animal.

Les recenseurs seront identifiés aux couleurs de la SPA Mauricie. Une médaille sera alors remise au propriétaire pour chaque animal à sa charge. En cas d'absence lors du passage du recenseur, un avis vous sera laissé et vous invitera à communiquer dans un délai de sept (7) jours avec les responsables du recensement.

	CHAT	CHIEN
NON STÉRILISÉ	35,00 \$	35,00 \$
STÉRILISÉ AVEC PREUVE	25,00 \$	25,00 \$

Un rabais de 10 \$ sur le coût annuel de la licence est applicable pour tout animal stérilisé. Afin de se prévaloir de ce rabais, le propriétaire de l'animal doit remettre une preuve valide de stérilisation fournie par un vétérinaire par courriel à preuve@spamauricie.com ou en personne aux refuges de la SPA Mauricie.

Nous vous invitons à visiter leur site Internet www.spamauricie.com et leur page Facebook.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Demande de collaboration des citoyens 13 et 14 mars prochains

Le Service des travaux publics procédera à des travaux à la station de pompage sur Jean-Baptiste-Gélineault les 13 et 14 mars prochains. Afin de faciliter cette tâche, nous demandons la collaboration des citoyens qui sont raccordés au réseau d'égout, lors de ces journées, de limiter le nombre de brassés de lavage, d'éviter d'utiliser plusieurs cycles pour le lave-vaisselle, etc. Cela diminuera la réception des eaux usées à la station de pompage et permettra d'exécuter le travail plus rapidement et sans problématique.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Quand doit-on demander un permis de construction?



Vous avez des projets de rénovations ou de construction, appelez à la Municipalité au 819 296-3795 afin de savoir si un permis est requis. Nous aurons le plaisir de vous en informer. Il est **obligatoire** d'avoir un permis **avant** d'entreprendre les travaux.

Patinoire et ronds de glace fermés

Nous désirons vous informer que la patinoire ainsi que les ronds de glace sont fermés.

Nous vous remercions de votre compréhension et au plaisir de vous revoir l'an prochain.